



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 MARS 2023**

<p><b>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX</b> En exercice : 29 Présents : 27 Représentés : 02</p> <p><b>DATE DE LA CONVOCATION :</b> Le 21 mars 2023</p> <p><b>PUBLICATION SITE INTERNET :</b> Le 3 avril 2023</p>	<p><b>Président de séance :</b> M. Franck LOMBARD</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p><b>Étaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Caroline BRULEY, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT - BOUCHET.</p> <p><b>Étaient représentés :</b> Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO.</p>
---	---

**Délibération n°15**

**Rapporteur : Mme Vanessa PUT DE GIULI**

**Objet : Développement d'un support en ligne pour l'accès aux services péri et extrascolaire « Kiosque Familles » – demande de subvention CAF**

La Ville d'Ugine poursuit le développement de son offre de services à la population par la mise en place dès la rentrée scolaire 2023 d'un nouvel espace en ligne intuitif et pratique : « Kiosque Famille ».

Le « Kiosque Famille » est un support développé par le fournisseur du logiciel métier de gestion des inscriptions et des présences déjà utilisé par la commune.

Le support sera ouvert et réservé aux familles dont les enfants sont utilisateurs des services périscolaires (accueils matin et soir et restauration scolaire) et extrascolaires (Accueil de Loisirs mercredis et vacances scolaires).

Le support, après sollicitation d'un accès sécurisé sur la base d'un dossier Famille à créer, permettra aux familles de :

- Renseigner le dossier administratif complet de l'enfant et sa famille
- Déposer les pièces justificatives validant l'accès aux services et la tarification individuelle adaptée au Quotient Familial
- Inscrire / modifier / annuler des créneaux d'accueil
- Régler les factures en lignes
- Bénéficier d'informations et d'actualités en lien avec ces services tels que les plannings d'activités, le menu de la restauration scolaire...

Pour garantir une équité d'accès au service public pour tous, les démarches pourront toujours être effectuées physiquement auprès du service Education Enfance dans son fonctionnement actuel.

La CAF, dans le cadre de sa politique de soutien des territoires dans le déploiement d'offres de services associés à la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse, peut accompagner la mise en service de ce type de support à travers un soutien financier pouvant atteindre une subvention maximale de 2000€ selon la dépense globale incluant l'achat du logiciel et licences et l'acquisition des supports informatiques nécessaires à l'installation du dispositif.

Considérant le coût en phase 1 du projet, il convient de proposer un dossier intégrant les 2 phases du projet :

1-L'acquisition et mise en ligne du Portail Famille - 2023

2-L'acquisition et le déploiement de système de suivi des présences via tablettes - 2024

Il convient donc de proposer un dossier de présentation et de demande de subvention auprès de la CAF au titre du déploiement du Portail Famille.

La commission municipale a examiné le dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 26 voix pour, 2 abstentions (M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET) et 1 opposition (Mme Audine FRECKMANN) :**

- **Autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter auprès de la CAF un soutien financier à la mise en œuvre du service en ligne Portail Famille ;**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230327-20230327\_DE15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023

Publication : 03/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

